

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE 11 AVRIL 2022

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 20

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 7

- AYANT DONNÉ POUVOIR : 5

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 1

Le 11 Avril 2022 à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de réunion de l'École de Musique de Haute-Tarentaise à Bourg-Saint-Maurice, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice

Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILE-GRAND

Les Chapelles

Paul PELLECUER

Montvalezan

Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez

Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise

Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes

Serge REVIAL, Franck MALESCOUR

Val d'Isère

Patrick MARTIN, Gérard MATTIS,

Villaroger

Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Cécile MULOT (Pouvoir à Laurence REGNIER)

Morgan LE LANN (Pouvoir à Guillaume DESRUES)

Joëlle CAMPERS (Pouvoir à Mathieu LECLERCQ)

Capucine FAVRE (Pouvoir à Serge REVIAL)

Véronique PESENTI-GROS (Pouvoir à Patrick MARTIN)

EXCUSÉS

Éric JACQUEMOUD

Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Laurence REGNIER

2022-16 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2022

Monsieur Yannick AMET, Président, présente au Conseil Communautaire le tableau des subventions de fonctionnement accordées aux différentes structures pour un montant total de 165 900 euros au titre de l'année 2022.

	Association	Montant demandé 2022
6574	GEDA	14 000 €
	Option Montagne	2 000 €
	Foyer socio-éducatif collège	2 900 €
	Bibliothèque collège	3 000 €
	Association sportive collège	3 000 €
	Association sportive lycée	2 000 €
	BBBHT - Basket	5 000 €
	Comité de Savoie ski-études	22 000 €
	ADMR	65 000 €
	La Ruchette	30 000 €
	Les archers de l'Edelweiss	2 000 €
	Coup de pouce - Epicerie sociale	5 000 €
	Echo du Saint Bernard	5 000 €
	Association Saint Michel	2 000 €
Association P'tit Théâtre	1 000 €	
6743	APPMA	1 000 €
	Les Saint Exupériens	1 000 €
		165 900 €

Vu l'avis favorable de la Commission Finances réunie le 1^{er} Février 2022 ;

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire réuni le 04 Avril 2022 ;

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le tableau des subventions 2022 ;
- **DIT** que les sommes sont inscrites au budget primitif 2022.

AINSI FAIT ET DÉLIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

**Le Président,
Yannick AMET**


